



Pommier / Poirier

N°6
28/03/2024

Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°6
du 28/03/24 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

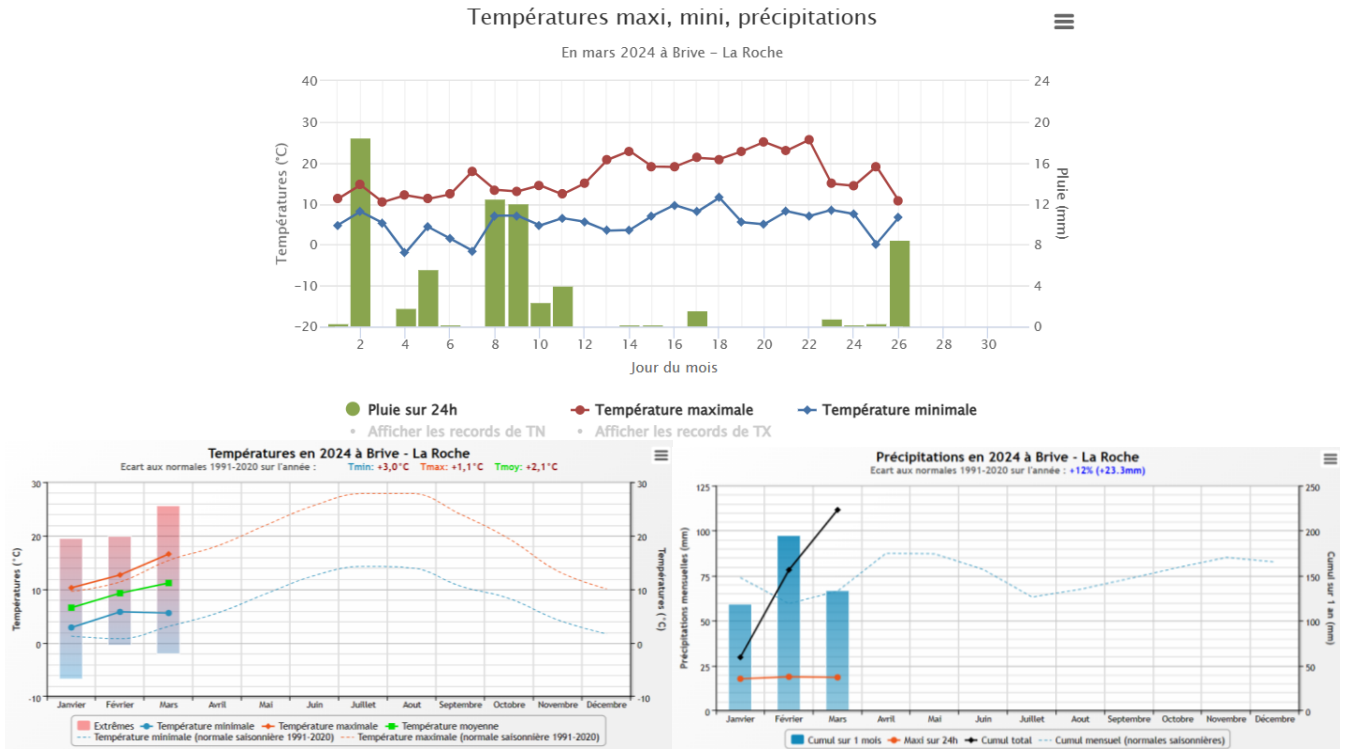
Bioagresseurs	Semaine du 25 au 31/03/2024	Semaine du 01 au 07/04/2024
Tavelure	Fort	Fort
Chancre à Nectria	Fort	Fort
Anthonome	Fort	Fort
Puceron	Modéré	Modéré
Psylle	Fort	Fort
Xilebore	Modéré	Fort

Pommier - Poirier

- **Tavelure : Risque élevé cette semaine au vu des conditions climatiques.**
- **Oïdium :** Contamination possible en période pluvieuse et sur parcelle touchée en 2023 dès le stade C3.
- **Chancre à Nectria :** Le **risque** est **présent** avec les épisodes pluvieux prévus ces prochains jours.
- **Pucerons cendrés : Intensification des éclosions** en cours.
- **Anthonome :** Risque de pontes en cours dans les vergers ayant atteint le stade D.
- **Xylébore :** Reprise d'activité imminente, **posez les pièges si ce n'est pas encore fait.**
- **Acariens :** Période propice à la prophylaxie.
- **Hoplocampe du pommier :** Risque de ponte dès la floraison, prévoir la pose de pièges sur parcelle touchée en 2023.
- **Psylle du poirier : Période d'intensification des éclosions et de développement larvaire.**
- **Puceron mauve :** Période à risque d'éclosions en cours.

Données météorologiques

Bilan du 01 au 26 mars 2024 à Brive-la-Roche (source : Météo France via Infoclimat)



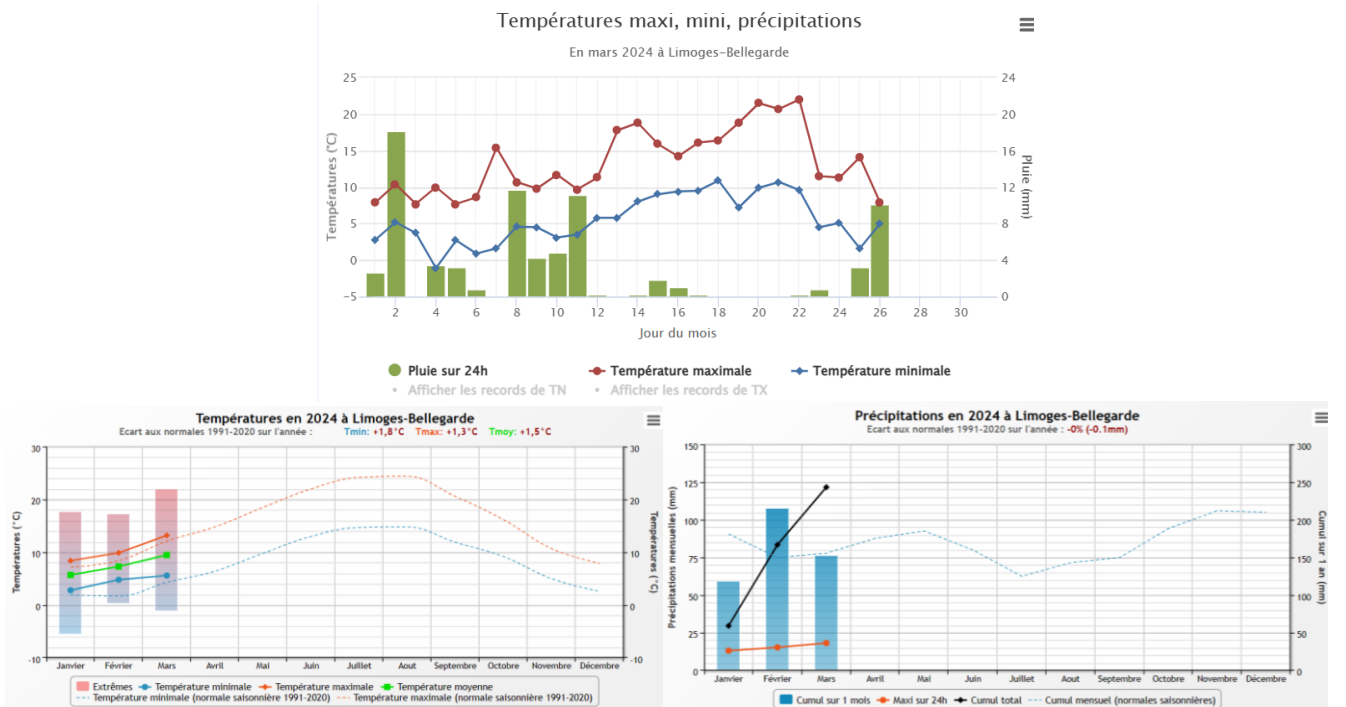
T°C moyennes : max 16.6°C et min 5.6°C ; moy : 11.2°C

T°C extrêmes : max 25.6°C et min -2°C

Cumul des précipitations : 66.3 mm

Gelées : le 4 mars (-2°C) et le 7 mars (-1.5°C)

Bilan du 01 au 26 mars 2024 à Limoges (source : Météo France via Infoclimat)



T°C moyennes : max 13.2°C et min 5.6°C ; moy : 9.5°C

T°C extrêmes : max 22.0°C et min -2°C

Cumul des précipitations : 76.5 mm





























Gelées : le 4 mars (-2°C) et le 7 mars (-1.5°C)

Prévision du 28 mars au 03 avril 2024 (source : Météo France)

Les conditions à venir seront plus humides que la normale. Le temps tourne à l'orage en fin de semaine (vendredi et samedi) selon les secteurs.





Les températures devraient être proche des normales de saison.

Les températures vont pour les minimales de 4 à 10 °C et les maximales de 13 à 18°C.

	Jeudi 28 mars	Vendredi 29 mars	Samedi 30 mars	Dimanche 31 mars	Lundi 1 avril	Mardi 2 avril	Mercredi 3 avril
Secteur Allasac (19)	 6° / 15° ↙ 25 km/h 55 km/h	 10° / 16° ▶ 25 km/h 60 km/h	 7° / 19° ▶ 15 km/h	 8° / 19° ▼ 25 km/h 55 km/h	 9° / 16° ↙ 15 km/h 55 km/h	 7° / 16° ▼ 15 km/h 50 km/h	 7° / 17° ▶ 15 km/h 40 km/h
Secteur Lubersac (19)	 5° / 13° ↙ 30 km/h 60 km/h	 9° / 15° ▶ 25 km/h 65 km/h	 6° / 17° ▼ 15 km/h	 7° / 18° ▶ 25 km/h 55 km/h	 7° / 13° ↙ 25 km/h 55 km/h	 6° / 14° ▼ 15 km/h 50 km/h	 6° / 15° ↙ 20 km/h 45 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 5° / 14° ↙ 25 km/h 55 km/h	 9° / 14° ▶ 20 km/h 60 km/h	 5° / 17° ▼ 15 km/h	 7° / 18° ▶ 25 km/h 55 km/h	 6° / 13° ↙ 25 km/h 55 km/h	 5° / 14° ▼ 15 km/h 55 km/h	 5° / 16° ▼ 15 km/h 50 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 4° / 13° ▶ 30 km/h 55 km/h	 9° / 13° ▶ 25 km/h 60 km/h	 5° / 17° ▼ 15 km/h	 6° / 18° ▶ 25 km/h 55 km/h	 6° / 13° ↙ 25 km/h 55 km/h	 5° / 14° ▼ 15 km/h 55 km/h	 5° / 15° ▼ 15 km/h 50 km/h

Pommier

• Stade phénologique

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées
Précoce (Voutezac)	Stade D (BBCH 56)	Bouton vert	 Evelina
	Stade E2 (BBCH 59)	Bouton Rose	 Opal
Tardif (St Sornin Lavops)	Stade D (BBCH 56)	Bouton vert	 Golden  Evelina

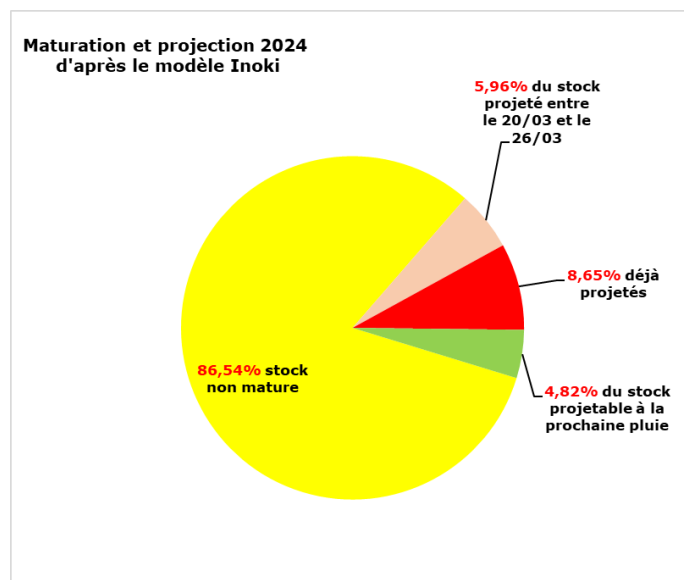
• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Aucune contamination n'a été calculée par le modèle INOKI® du 19 mars au 26 mars.

Modélisation

Résultats de la modélisation Tavelure DGAL-ONPV/INOKI® :

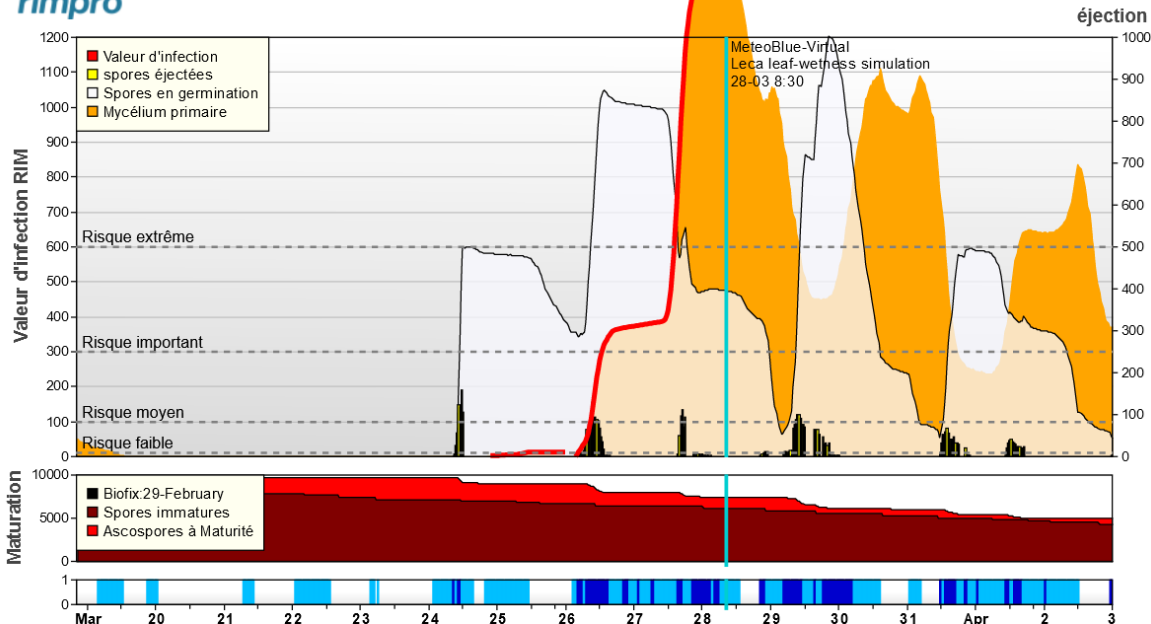
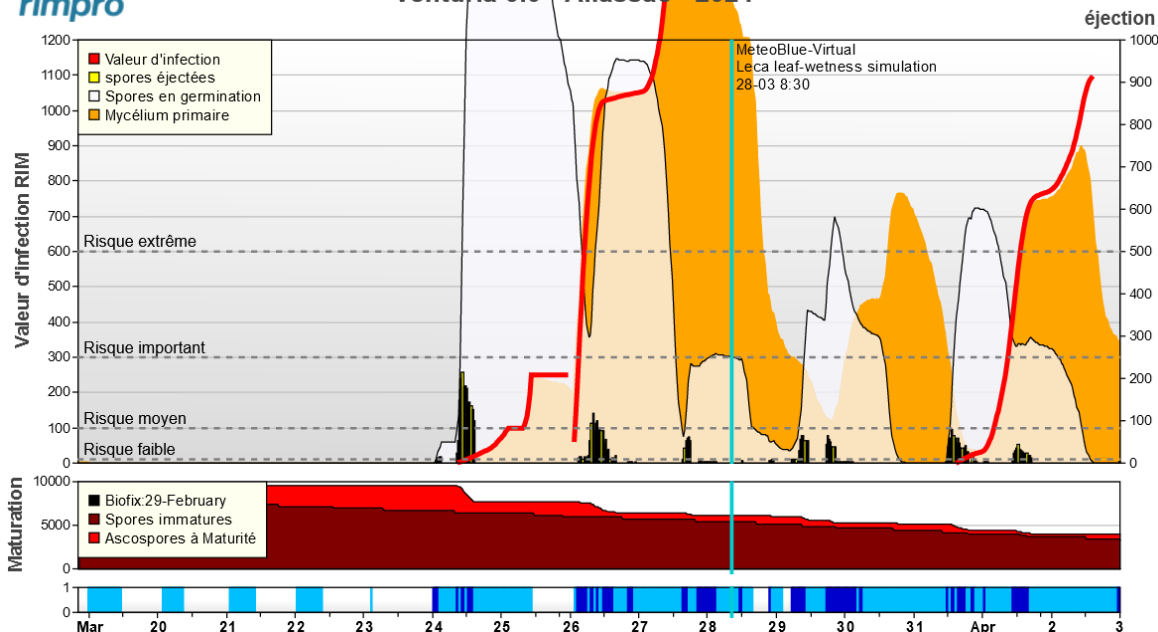


RIMPro

Nous avons retenu la date du 29 février comme Biofix et le stade « pointe verte » (stade C : BBCH53) le 11 mars pour la zone du limousin.

Un document d'aide pour l'interprétation des courbes RIMPro est à votre disposition ici :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Aide_Interpretation_modele_RIMPRO_tavelure.pdf



Risque calculé la semaine dernière :

Du 19 au 24 mars, le risque a été nul à Allassac et à Lubersac.

Risque prévu cette semaine :

Risque extrême dans les deux secteurs.

Le risque tavelure dépend :

- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité à la tavelure (C= BBCH 53) est atteint dans tous les vergers.

Actuellement, le risque de projection et de contamination est élevé d'autant que la durée d'humectation sera longue.

• **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Eléments de biologie

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La période à risque a débuté et il sera d'autant plus élevé si l'humectation du feuillage est suffisante pour permettre l'infection du végétal car les températures actuelles y sont propices.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2023 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : FREDON NA)

• **Chancre à Nectria** (*Neonectria ditissima*)

Eléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. **La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**

L'existence de plaies sur les arbres (taille, gonflement des bourgeons, fissure de l'écorce due au gel ou à la grêle, cicatrice foliaire) **conditionne également l'apparition de chancres.**

Observations du réseau

Les périthèces rouges caractéristiques du chancre à Nectria sont encore observables dans les vergers.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque de contamination est présent au vu des pluies annoncées ces prochains jours.

• **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) **et puceron vert** (*Aphis pomi*)

Observations du réseau

Présence de pucerons cette semaine dans les vergers.

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.



Puceron cendré dans une feuille
(Crédit photo : C. GENIN LIMDOR-)



Puceron cendré dans une feuille enroulée
(Crédit photo : P. BORIE COPLIM-)

Evaluation du risque

Période à **risque d'éclosions en cours** pour l'ensemble des secteurs, il est important de détecter les foyers.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

R

Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• **Anthronome du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

Observations du réseau

Observation de piqûres sur bourgeons dans le secteur de Voutezac.



Piqûre de ponte sur bouton floral
(Crédit Photos : A.BEZ FREDON NA)

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2023 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

La période à risque de ponte est en cours dans les vergers ayant atteint le stade D (BBCH 56). Soyez donc vigilants sur vos parcelles à problème « Anthonome » récurrent jusqu'à ce que l'ensemble de vos variétés aient dépassé ce stade.

• Xylébores

Observations du réseau

Bien que les températures diurnes aient augmenté, aucun dégât de xylébores n'a pour le moment été signalé.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est en cours et sera très élevé avec la hausse des températures annoncées (> 18°C) pour cette fin de semaine. Soyez vigilants sur les parcelles ayant eu des dégâts l'an dernier, les parcelles avec présence d'arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire) ou malades, et les parcelles à proximité de zones forestières.

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif.**

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 48° dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum :

Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;

Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, il est encore temps d'installer les pièges dans vos vergers.

• Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Les éclosions n'ont pas été signalées dans les vergers suivis.

Il est recommandé de réaliser la prognose sur les vergers impactés en 2023.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Piège à xylébores
(Crédit Photo : FREDON NA)



Œufs d'acariens rouges sur bois
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40% de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

- **Pour les parcelles avec plus de 40% des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*)

Éléments de biologie

L'hoplocampe n'a qu'une seule génération par an. Son vol débute au moment de la floraison et les adultes sont attirés par la couleur blanche des fleurs dans lesquelles les femelles pondent 40 à 70 œufs.

Les larves éclosent 10 à 14 jours après et se développent dans les jeunes fruits en formation en les dévorant de l'intérieur. **Chaque larve peut ainsi détruire de 4 à 5 fruits en un mois.** Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année d'après.



Hoplocampe adulte
(Crédit photo : INRAE)

Evaluation du risque

Dans les parcelles ayant présenté des dégâts en 2023, il est recommandé d'évaluer le niveau de présence des adultes cette année grâce à la pose de pièges attractifs blancs englués. La pose des pièges doit être réalisée dès le stade E (BBCH 57), à environ 1.80 mètres de hauteur, de préférence exposés au sud et à l'extérieur du feuillage.

B

Méthodes alternatives

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

- **Chenilles défoliatrices – Tordeuses**




Observations du réseau

Quelques chenilles ont été détectées dans en parcelles de pommiers (fleur broutée) du réseau. Cf paragraphe « Chenilles défoliatrices - Tordeuses » dans le chapitre « Poirier ».



Chenille défoliatrice
(Crédit photo : FREDON NA)

• Stade phénologique

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées
Précoce (Voutezac -- Saint Cyr La Roche)	Stade F2 (BBCH 65)	Pleine floraison	 Conférence
			 William's
Tardif (Pompadour)	Stade E2 (BBCH 59)	Ballonnet	 Conférence

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Le stade sensible (C3/D = BBCH 54/55) est atteint dans l'ensemble des secteurs.

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

A partir de l'apparition des boutons floraux et jusqu'à l'apparition des premières fleurs, les larves de psylles sont cachées dans les corymbes. Vous pouvez donc les observer à la loupe au verger afin de déceler le stade dominant qui vous renseignera sur le passage d'une génération à l'autre.

Caractères distinctifs :



Dégâts de psylle sur corymbe
(Crédit Photo : FREDON NA)

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille ≤ 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.



Larves de psylle L2 à L4
(Crédit Photo : FREDON NA)

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.

Observations du réseau

Les observations sur bourgeons réalisées le 25/03 dans chacune des parcelles de référence montrent que la fréquence de psylles observés est en diminution cette semaine, à la suite de la mise en œuvre d'une gestion spécifique contre ce ravageur.

Les jeunes larves (L4 à L5) présentes, pénètrent dans les bourgeons floraux. Elles **sont en quantité plus ou moins importante dans les parcelles observées.**

Pour l'instant, pas de présence de miellat mais quelques dégâts observés sur boutons floraux.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond à **l'intensification des éclosions. Le risque est en cours dans l'ensemble des secteurs** avec l'apparition des tissus tendres des bourgeons nécessaires à l'alimentation des larves.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Aucun puceron mauve n'a été signalé sur poirier.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

La période de risque d'éclosions a débuté. Surveillez vos parcelles pour détecter les éclosions.



Fondatrice de puceron mauve
(Crédit Photo : FREDON NA)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

- **Anthronome d'hiver du poirier** (*Anthonomus pyri*)

Éléments de biologie

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.



Larve d'anthronome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque : Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

• Chenilles défoliatrices – Tordeuses

Observations du réseau

Aucune chenille n'a été signalée en parcelle de poiriers.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpeuteuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.

Seuil indicatif de risque atteint dès que 5% des organes sont occupés par une larve.

Evaluation du risque

La période correspond à la reprise d'activité des larves de chenille.

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Observations du réseau

Aucun symptôme n'a été signalé pour le moment sur le secteur du Limousin.

Éléments de biologie

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année d'avant.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque








La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour les variétés les plus précoces, les températures annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables aux infections. Restez attentifs à l'évolution de la météo.

Mesures prophylactiques

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

Auxiliaires

📖 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

Protection des pollinisateurs : Abeilles et pollinisateurs



Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Notes nationales biodiversité :

Note nationale « ABEILLES SAUVAGES »



Note nationale « VERS DE TERRE »



L'ensemble des Notes nationales Biodiversité sont consultables sur le site ECOPHYTO PIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>



Abeilles (famille des insectes hyménoptères) sur fleurs de poirier

(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

Vous pouvez retrouver plus informations sur le : **Guide fruits à pépins**

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".